



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le 04 Janvier, à 18 h 00,

Le conseil municipal de la commune de Rieux-Minervois, dûment convoqué le 28 Décembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Pierre DESTREM.

14 présents : Mmes et MM. : DESTREM Pierre, JAMMES Nelly, RIBA Albert, YAGUES Bernard, VARALDA Anne-Marie, CARRÉ Annick, ZOCCARATO Jeanine, GUILHAUMON Jean, SAURY Jean-Paul, RODRIGUES ROQUE Bento, CONTE Yoann, THERET Marion, DESTAINVILLE Alain, VASSAL Didier.

5 absents : Mme Bernadette TAILLEFER, M. Jean-Régis DURAND, Mme Anne CHAVINIER, Mme Anne DE CROZALS, Mme Liliane CAZANAVE.

1 procuration : Mme Bernadette TAILLEFER à Mme Annick CARRÉ

Membres présents : 14 sur 19

1 membre absent représenté

4 membres absents non représentés

Le Conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 h. Il demande à l'assemblée de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance (art. 5 loi du 05 avril 1884).

Madame Nelly JAMMES se propose pour remplir les fonctions de secrétaire, et M. Bernard YAGUES propose d'être secrétaire adjoint.

Madame Nelly JAMMES fait lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 Décembre 2016 rédigé par Madame Bernadette TAILLEFER.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 – Taux de rémunération du Centre de Gestion suite au renouvellement du contrat Groupe Assurance Statutaire

Suite au nouveau contrat d'assurance statutaire que nous avons choisi, par le biais du Centre de Gestion, la rémunération était de 0,40 % alors qu'il est maintenant de 0,30 %. Ce sont les Collectivités qui versent désormais ce montant directement au Centre de Gestion.

Approuvé à l'unanimité.

2) – Choix de prestataire – Contrat de maintenance informatique

Renouvellement du contrat de maintenance Informatique pour l'année 2017 avec CLEAN ORDI.

Approuvé à l'unanimité.

3 – Election d'un délégué Titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Aude Centre

Il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, au Syndicat Aude Centre dans le cadre de la mise en œuvre du volet Gemapi du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Aude, suite à la fusion de plusieurs syndicats. Après appel à volontaires, est procédé à un vote à bulletin secret.

Adopté à la majorité : Titulaire M. Riba ; Suppléant : M. Yagues

A la suite du vote, M. DESTAINVILLE évoque des problèmes concernant l'eau et notamment les puits d'alimentation en eau potable de différentes communes du secteur (...) Il rappelle qu'il conviendrait de prévoir une retenue d'eau pour stocker de l'eau en hiver (...), et espère que les nouveaux délégués prendront en compte ces considérations. M. RIBA fait remarquer que c'est lui-même qui l'avait informé des risques évoqués.

QUESTIONS DIVERSES

M. CONTE évoque le Noël aux employés, déplorant que les produits ont été choisis sans concertation au sein du conseil, ce qui n'a pas favorisé les artisans locaux.

MME CARRÉ trouve anormal que l'on offre des présents de Noël aux retraités.

M. DESTAINVILLE parle de divers dysfonctionnement de la part de la Covaldem, Mme JAMMES propose à nouveau que l'ensemble des délégués fasse une réclamation commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le Maire

Pierre DESTREM

